



République Française
Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 21 mars 2025 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 13 mars 2025.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, M. MAGNIEN, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, M. GIRAULT, Mme LOISEAU MONFOURNY, Mme CHRETIEN-BRION, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD et M. CARVOYEUR.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MEFTAH, Mme DIMPRES, M. DAPOIGNY, M. BOICHE et M. MECHIN avaient respectivement donné procuration à Mme FAULE, Mme DUQUE, M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI et Mme MAILLARD.

Absents : M. CHOLET, Mme LEPINASSE, M. PARDANAUD, M. DEDIANNE Mickaël et Mme SEDIRA.

Excusé : M. SANDRAS.

Secrétaire de séance : Mme CHRETIEN-BRION Muriel

N° 2025-018 : BUDGET GÉNÉRAL : BUDGET PRIMITIF 2025 :

Considérant l'instruction budgétaire et comptable et après avoir débattu des orientations budgétaires pour 2025 lors du Conseil municipal du 6 février 2025,

Le budget primitif du budget général pour l'exercice 2025 s'équilibre comme suit :

Budget général - BP 2025 Vue d'ensemble section d'investissement			TOTAL Budget 2024 dont RAR 2023	RAR 2024	BP 2025 dont RAR 2024 & affectation résultat
DEPENSES			3 786 955,74	427 690,79	1 933 260,12
001		Déficit reporté	306 150,04		50 958,43
040		Opérations ordre budgétaire (écritures de cession)	-		
040		Travaux en régie	-		
23	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles			200 000,00
041	23	Programmes d'investissement	-		200 000,00
1318			-		
192	192	Plus-ou-moins values sur cessions immobilières	-		
1641	1641	Emprunt et dettes assimilées	415 800,00		440 000,00
165	165	Dépôts cautionnements	-		
2764	2764	Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	-		
23	23	Programmes d'investissement	1 610 403,50		508 711,61
21	21	Acquisitions (sans code programme)	-		95 899,29
20418	A déclarer au budget	subv. Organisme public	-		10 000,00
23	23	Restes A Réaliser (RAR)	1 454 602,20	427 690,79	427 690,79
261	261	Titres de participation	-		

RECETTES			3 792 955,74	406 300,45	1 933 260,12
002		Excédent reporté	-		
040		Opérations d'ordre budgétaires - Immobilisations	190 265,00		150 000,00
041	238	Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles			200 000,00
024	Chap 21 (réalisations)	Opérations de cessions immobilières (prévision)	196 800,00		144 000,00
021		Prélèvement section fonctionnement (autofinancement)	23 735,00		-
10222	10222	Dotations, Fonds divers et réserves (FCTVA)	200 000,00		192 500,00
10223		TLE - Taxe Locale d'Equipeement	1 000,00		
10226	10226	Taxe d'aménagement	-		4 000,00
1068	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (Affectation de résultat)	531 676,67		72 348,77
13	13	Subventions d'investissement	1 276 196,19		423 462,00
13	13	Restes A Réaliser (RAR)	1 202 355,25	406 300,45	406 300,45
1641	1641	Emprunt et dettes assimilées	171 127,63		340 648,90

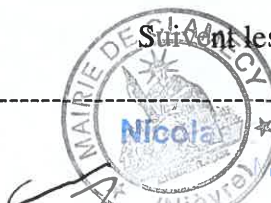
Budget général - BP 2025
Vue d'ensemble section de fonctionnement

		TOTAL Budget 2024	BP 2025
DEPENSES DE L'EXERCICE		7 845 822,67	7 392 390,00
011	Charges à caractère général	2 319 250,00	2 246 360,00
012	Charges de personnel	4 082 000,00	3 895 000,00
014	Atténuation de charges	83 593,00	142 500,00
65	Autres charges de gestion courante	985 779,67	841 030,00
66	Charges financières	151 200,00	111 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	6 500,00
042	Opérations d'ordre	190 265,00	150 000,00
022	Dépenses imprévues	-	-
023	Virement à la section d'investissement	23 735,00	-
RECETTES DE L'EXERCICE		8 225 035,34	7 894 679,50
013	Atténuation de charges	111 000,00	168 000,00
70	Produits des services	733 900,00	593 350,00
73	Impôts et taxes	4 281 529,72	4 261 550,00
74	Dotations, participations	2 215 891,00	2 054 739,00
75	Autres prod. de gestion courante	166 000,00	220 000,00
76	Produits financiers (sf 762)	-	-
77	Produits spécifiques		15 603,25
79	Transferts de charges	-	-
042	Opérations d'ordre	17 500,00	-
002	Excédent reporté	699 214,62	581 437,25

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité (2 abstentions),

- ADOPTE le budget primitif pour l'exercice 2025 du budget général de la Commune.
- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.

Suivent les signatures.



Nicolas URDOUNE

 Maire